**Covid-19/Bulletin n°24**

**Jeudi, le 16 Avril 2020**

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**COMITE MULTISECTORIEL DE LA RIPOSTE A LA PANDEMIE DU COVID-19 EN RDC (CMR COVID-19)**

**SECRETARIAT TECHNIQUE**

**Lutte contre le Coronavirus (COVID-19)**

OBJET : SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE COVID-19 à Kinshasa, en Ituri, au Nord et au Sud-Kivu AU 16 AVRIL 2020

Date : Jeudi, le 16 Avril 2020

• Depuis le début de l’épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul est de 287 cas confirmés. Au total, il y a eu 23 décès et 25 personnes guéries ;

• 101 cas suspects en cours d’investigation ;

• 20 nouveaux cas confirmés à Kinshasa ;

• 2 nouvelles personnes guéries ;

• 1 nouveau décès des cas confirmés ;

• 141 échantillons testés ;

• Les autres cas non indiqués sont soit en hospitalisation ou pris en charge hors structure par les équipes de la riposte.

\*5 Provinces touchées :

• Kinshasa : 275 cas ;

• Nord-Kivu : 5 cas ;

• Sud-Kivu : 4 cas ;

• Ituri : 2 cas ;

• Kwilu : 1 cas.

/!\ Les données présentées dans ce tableau sont susceptibles de changer ultérieurement, après investigations approfondies et après redistribution des cas et décès dans leurs zones de santé respectives.

Actualités

Le Secrétariat technique du CMR Covid-19 et la Task force Covid-19 de la présidence de la RDC à l’Hôpital du Cinquantenaire\*

• Rencontre fructueuse ce jeudi 16 avril 2020 à l’Hôpital du cinquantenaire entre le Secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte à la pandémie au Covid-19, le Prof. Jean-Jacques Muyembe Tamfum, le Coordonnateur de la Task-force Covid-19 de la présidence de la RDC, le Dr Roger Kamba et le staff de cette formation sanitaire ;

• Le Secrétaire technique du CMR Covid-19 était accompagné de l’Incident manager de la riposte, le Prof. Steve Ahuka Mundeke, du président de la commission prise en charge de la riposte et d’autres membres de son institution ;

• Au cours de cette rencontre, il a été question d’évaluer la situation sur la prise en charge assurée par cette formation médicale aux malades Covid-19 et aussi d’avoir plus de précisions autour des rumeurs sur le mauvais traitement des malades au sein de cette institution ;

• Des propositions ont été faites et seront examinées au cours de prochaines rencontres ;

• Par ailleurs, au nom du staff du Cinquantenaire, le coordonnateur de la charge du Covid-19, le Dr Timothée Mawisa Nkemfuni, a affirmé que sa structure, en plus d’une bonne prise en charge médicale, offre de bonnes conditions sociales aux patients tant suspects que confirmés Covid-19 ;

• Il a ajouté que les patients au Covid-19, hospitalisés dans son institution, sont pris en charge pour le protocole adopté par l’Etat et nourris gratuitement au frais du gouvernement congolais.\_\*

Descente de supervision des officiers généraux et supérieurs de la section sécurité de la riposte au Covid-19 au Check points de la Gombe

• Les officiers généraux et supérieurs de la Section sécurité de la riposte à la Pandémie au Covid-19 ont effectué ce jeudi 16 avril 2020 une visite de supervision de différents Check points (Points d’entrée /Contrôle) de la commune de la Gombe à Kinshasa ;

• Cette section de la riposte est composée des éléments de la Police nationale congolaise (PNC) et ceux des Forces armées de la RDC (FARDC) ;

• Cette forte descente des Haut gradés de deux institutions du gouvernement congolais, à savoir le ministère de l’Intérieur et sécurité, ainsi que celui de la Défense et anciens combattants, a été motivée par le fait que certaines catégories de la population kinoise ne respectent pas les mesures d’hygiène mises en place avant de traverser une barrière (Check points) dans le cadre du confinement de la commune de la Gombe contre le Covid-19 ;

• Les éléments de la PNC et des FARDC se plaignent du comportement de certains responsables politiques qui résistent aux activités liées au contrôle au niveau de ces Check points. Ils se sont donc placés au niveau de quatre grandes barrières, notamment au croisement des Avenues des Huileries et Itaga, Kato et Monts des Arts, au boulevard du 30 Juin vers la concession Chanic, sur l’Avenue Flambeau à l’entrée de Bralima et au croisement des Avenues du 24 novembre et Itaga et De la Gombe.\_\*

Pour rappel, les recommandations du Président de la République démocratique du Congo contre Covid-19\* :

Pour l’accès au territoire congolais :

1. Suspension, jusqu’à nouvel ordre, dès le 20 mars 2020, tous les vols en provenance des pays à risque et des pays de transit. Seuls les avions et les navires cargos et autres moyens de transport frets seront autorisés à accéder au territoire national et leurs personnels soumis aux contrôles ;

2. Report des voyages à destination de la République Démocratique du Congo de tous les passagers résidant dans les pays à risque jusqu’à nouvel ordre ;

3. Imposition à tous les passagers, à leur arrivée aux frontières nationales, de remplir une fiche de renseignements et de se soumettre, sans exception, à l’obligation de lavage des mains et du prélèvement de la température ;

4. Imposition d’une mise en quarantaine de 14 jours maximum à toute personne suspectée à l’issue du test de température, pour un examen approfondi et au besoin d’interner, dans les hôpitaux prévus à cet effet, les personnes qui seront testées positives ;

5. Dotation de tous les postes d’entrée maritime, fluviale, lacustre et terrestre du territoire national du même dispositif de surveillance pour renforcer le contrôle des passagers en provenance de l’étranger ;

6. Soumission systématiquement des personnes en partance de Kinshasa vers les différentes Provinces de la RDC aux mesures de contrôle dans le but d’éviter la propagation de cette pandémie sur le reste de notre pays.

Pour les rassemblements des personnes :

1. Interdiction de tous rassemblements, réunions, célébrations, de plus de 20 personnes sur les lieux publics en dehors du domicile familial ;

2. Fermeture des écoles, des universités, des instituts supérieurs officiels et privés sur l’ensemble du territoire national à partir du 19 mars 2020 pour une durée de 4 semaines ;

3. Suspension de tous les cultes pour une période de 4 semaines à compter à patir du 19 mars 2020 ;

4. Suspension des activités sportives dans les stades et autres lieux de regroupement sportif jusqu’à nouvel ordre;

5. Interdiction, jusqu’à nouvel ordre, de l’ouverture des discothèques, bars, cafés, terrasses et restaurants ;

6. Interdiction de l’organisation des deuils dans les salles et les domiciles. Les dépouilles mortelles seront conduites directement de la morgue jusqu’au lieu d’inhumation et en nombre restreint d’accompagnateurs;

7. Prise en charge aux frais du Gouvernement tous les cas testés positifs sur l’ensemble du territoire.

https://mailchi.mp/6330ccf0cbf3/covid-19-bulletin-n25-du-jeudi-16-avril-2020

Pour tous contacts :

- Le Prof. Steve AHUKA MUNDEKE

Expert au Secrétariat technique du Comité multisectoriel de la Riposte Covid-19 en RDC (ST/CMR Covid-19)

- Miphy BUATA ELEKE

Chargée de communication au ST/CMR Covid-19

+243 815183977

buatamiphy@gmail.com